



AGRANDISSEMENT PROPOSÉ DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL NAHANNI

Recherche socio économique

Parcs Canada et le groupe de travail sur l'agrandissement de la réserve de parc national Nahanni (RPNN) ont parrainé des études liées au projet d'agrandissement de la réserve de parc national Nahanni. Dans la région du Dehcho, ces études fourniront l'information nécessaire à l'établissement des nouvelles limites de la réserve. D'autres études seront peut-être nécessaires dans la région visée par le règlement du Sahtu.

POURQUOI ÉTUDIER LES INCIDENCES SOCIO ÉCONOMIQUES DE LA RPNN?

La RPNN fait partie intégrante de l'industrie touristique des Territoires du Nord Ouest et elle en est un rouage essentiel. Elle procure en outre des avantages collectifs et économiques à de nombreux groupes et personnes, tant dans la région du Dehcho et dans les Territoires du Nord Ouest que dans tout le pays et ailleurs dans le monde. Le projet d'agrandissement de la réserve aura une incidence à la fois sur ces avantages et sur les usages actuels des terres visées par le projet d'agrandissement étudié. Il importe de comprendre quelles formes pourraient prendre ces incidences et de déterminer quelles pourraient être les personnes touchées.

QUE VOULIONS NOUS APPRENDRE?

- Quelle a été l'incidence économique de la RPNN depuis son établissement en 1976?
- Quelles sont les retombées économiques annuelles (nature et montants approximatifs) de la RPNN?
- Quelle serait l'incidence économique probable de la RPNN durant les dix premières années suivant son agrandissement?
- Quelles seront les répercussions de l'agrandissement de la réserve sur les personnes et les entreprises qui utilisent le territoire visé par le projet?

COMMENT LA RECHERCHE A-T-ELLE ÉTÉ EFFECTUÉE?

- On a utilisé les données sur les dépenses relatives à la réserve pour estimer le montant total des dépenses depuis 1976,

puis on a utilisé cette information pour calculer l'incidence sur l'économie des Territoires du Nord Ouest des dépenses engagées pour la réserve depuis 1976.

- Les dépenses des visiteurs de la réserve à l'intérieur du territoire ont été estimées au moyen des résultats de quelques études sur les visiteurs effectuées depuis 1976. On a ensuite utilisé des estimations pour calculer l'incidence économique des dépenses des visiteurs sur l'économie des Territoires du Nord Ouest.
- Quand l'estimation de ces incidences économiques combinées a été terminée, on a tenu une réunion à Fort Simpson pour discuter des résultats obtenus ainsi que pour recueillir les observations et opinions du personnel du parc et des membres des collectivités de la région du Dehcho.
- On a utilisé les prévisions préliminaires des dépenses de Parcs Canada pour la RPNN agrandie afin d'estimer les incidences économiques de l'agrandissement de la réserve.
- On a utilisé le nouveau montant prévu des dépenses des visiteurs une fois que la réserve aura été agrandie, et on a calculé les incidences économiques de ces dépenses.
- On a décrit les incidences de l'agrandissement de la réserve sur les autres usagers du territoire (exploitations minières, pourvoies, prospection de minéraux, tourisme, piégeage, etc.).
- On a décrit les retombées économiques annuelles (pour les personnes, les commerces et la collectivité) de la RPNN, et on a estimé l'effet prévu de l'agrandissement de la réserve sur ces retombées.

QUI A EFFECTUÉ LE TRAVAIL?

- Peter Whiting est économiste des ressources chez The Outspan Group Inc. Il a effectué l'analyse économique des incidences socio économiques prévues de l'agrandissement de la RPNN avec l'aide du personnel du parc et des membres des collectivités de la région du Dehcho.





QU'AVONS NOUS APPRIS DE PLUS IMPORTANT JUSQU'À MAINTENANT?

A. De 1976 à 2005 (limite actuelle de la RPNN)

1. La fréquentation de la réserve varie d'année en année, mais elle se situe actuellement à environ un millier de visiteurs par année.
2. On estime que le montant total des dépenses directes engagées pour la réserve totalise 33,8 millions de dollars depuis 1976, ce qui représente 48 millions en dollars courants.
3. On estime que le montant total des dépenses des visiteurs dans les Territoires du Nord Ouest est de 12,6 millions de dollars depuis 1976, ce qui représente 16,9 millions en dollars courants.
4. On estime les retombées économiques directes et indirectes cumulatives des dépenses relatives à la RPNN pour les Territoires du Nord Ouest (augmentation du PIB) à plus de 23 millions de dollars ou à plus de 783 000 \$ par année en moyenne. Ces montants comprennent plus de 18,5 millions de dollars en tout (ou plus de 623 000 \$ par année en moyenne) en revenus de travail.
5. On estime les retombées économiques directes et indirectes cumulatives des dépenses des visiteurs de la RPNN pour les Territoires du Nord Ouest (augmentation du PIB) à plus de 5 millions de dollars ou à plus de 169 000 \$ par année en moyenne. Ces montants comprennent plus de 3,4 millions de dollars en tout (ou plus de 113 000 \$ par année en moyenne) en revenus de travail.
6. On estime les retombées économiques combinées annuelles des dépenses relatives à la réserve et des dépenses des visiteurs pour les Territoires du Nord Ouest à plus de 950 000 \$ en tout et à plus de 735 000 \$ en revenus de travail.

B. De 2006 à 2016 (limite de la RPNN après son agrandissement)

Aux fins de l'analyse, on a supposé que la réserve serait agrandie en 2006, mais les résultats s'appliquent aux dix années suivant l'agrandissement, quel que soit le moment où cela se produira.

1. Le montant des dépenses engagées par Parcs Canada dans la RPNN est estimé à 10 millions de dollars en dix ans.
2. Le montant des dépenses des visiteurs de la RPNN est estimé à 1,5 million de dollars en dix ans.
3. Les retombées économiques prévues des dépenses de Parcs Canada et des visiteurs sont les suivantes :

Secteur	Région de Nahanni	T.N.-O.	Reste du Canada
Valeur ajoutée (PIB)	5 000 000 \$	7 900 000 \$	2 600 000 \$
Revenus de travail	4 600 000 \$	6 500 000 \$	1 700 000 \$
Emploi (ETP)	24	59	48

PIB : Produit intérieur brut; ETP : Équivalent temps plein.

4. L'agrandissement du parc aura des répercussions sur certaines utilisations du territoire dans la région visée, particulièrement les activités d'exploitation et d'exploration minières ainsi que les activités des pourvoiries de chasse au gros gibier. En revanche, on prévoit une croissance du secteur du tourisme. Par dessus tout, l'agrandissement du parc assurera la protection des terres sur lesquelles s'exercent des droits traditionnels de chasse ainsi que des lieux importants sur le plan culturel et spirituel pour les Premières nations Dehcho.

CONCLUSIONS

1. La réserve de parc national Nahanni a eu une importante incidence économique positive cumulative sur la région et le territoire au cours des 30 dernières années.
2. Les nouvelles dépenses de Parcs Canada dans la RPNN combinées à un accroissement de la fréquentation de la réserve auront un effet positif sur l'économie de la région et du territoire.
3. Les propositions concernant l'agrandissement doivent tenir compte des pourvoiries de chasse au gros gibier existantes et des activités d'exploitation et d'exploration minières en cours.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

N'hésitez pas à communiquer avec nous. Vos questions, opinions et points de vues sont importants pour nous. Vos observations seront prises en considération.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Steve Catto

Agent d'établissement du parc

Réserve de parc national du Canada Nahanni

Fort Simpson (Territoires du Nord Ouest)

Téléphone : 867 695 3151, Télécopieur : 867 695 2446

Courriel : Agrandir.Nahanni@pc.gc.ca

David Murray

Planificateur principal en aménagement de parc

Établissement des parcs

Direction générale des parcs nationaux

Parcs Canada, Gatineau (Québec)

Téléphone : 819 997 4936, Télécopieur : 819 994 5140

Courriel : Agrandir.Nahanni@pc.gc.ca

Also available in English.

Catalogue no R64-350/2007F ISBN : 978-0-662-07187-7

Imprimé au Canada. (C) Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2007. 🍁